



L'Étincelle

Pour la construction d'un parti des travailleurs
communiste révolutionnaire



PSA
CT VELIZY

Lundi 28 juin 2021

Les élections passent... Notre colère demeure !

Avec plus de 65 % lors de ce second tour, l'abstention a de nouveau été le résultat le plus commenté de ces élections régionales. Après avoir tancé les « mauvais citoyens » qui n'avaient pas fait l'effort de voter au premier tour, tous se sont montrés cette fois pleins de compréhension vis-à-vis des abstentionnistes et ont cherché des explications à ce désintérêt des électeurs : des dysfonctionnements dans l'acheminement des plis électoraux sous-traités par la Poste à Adrexo, au choc psychologique après un an de pandémie, tout était bon pour justifier ce désaveu.

Quand Macron feint l'indifférence

Alors que cette campagne avait tout d'une répétition de la présidentielle, La République en Marche et le Rassemblement National ne cessent de répéter qu'il ne s'agissait que d'élections locales.

Macron, au lendemain du premier tour, avait mis en scène sa désinvolture en recevant la pop star Justin Bieber à l'Élysée. Cette fois, alors que le parti présidentiel n'a réalisé que 7 % des suffrages au niveau national, il n'est pas allé à Disneyland, mais le voilà à Douai pour vanter l'implantation d'une usine de batteries électriques dans une région marquée par le chômage... et l'abstention massive.

Déconfiture côté Le Pen

Le Pen, qui avait engueulé ses électeurs de ne pas avoir fait le déplacement pour le premier tour, a cette fois, plus prudente, remercié ceux qui avaient fait l'effort de voter au second. Pourtant, malgré la déconfiture du Rassemblement national, il ne faudrait pas se tromper, les idées d'extrême-droite sont toujours là.

Lors des régionales, tous les partis institutionnels, ont joué sur la démagogie sécuritaire, la peur et le racisme. Jusqu'à Roussel, le responsable du Parti communiste, qui a fait de la surenchère sécuritaire en promettant de ne pas être « laxiste ».

Le fait que tous ces partis courent derrière l'extrême-droite contribue à implanter des idées qui sont un poison pour la classe des salariés, en tentant de semer la division et la haine. Si l'on se fie à l'abstention record, ces thèmes n'ont toutefois pas fait recette aux régionales. Ils ne sont brandis que pour faire oublier les problèmes réels des classes populaires.

La première insécurité, l'insécurité sociale

Au grand dam de tous ces marchands de peur, c'est sans doute l'insécurité sociale qui est la préoccupation principale dans la population. Après plus d'une année de pandémie, alors que les plans de licenciements et les fermetures d'entreprises s'accumulent, que la pauvreté est galopante, l'inquiétude pour l'avenir est grande. En

même temps, les dividendes versés aux actionnaires explosent. Il y a de quoi être écœuré.

Reprendre l'initiative... et lutter !

Mais l'abstention ne suffit pas comme mode de contestation. Pour nous opposer aux injustices de ce système, le capitalisme, et nous défendre face aux attaques d'ores et déjà prévisibles, il faudra à nouveau descendre dans la rue.

Macron annonce qu'il n'y aura pas d'année blanche, dans l'attente de la présidentielle. En clair, il réfléchit à remettre le couvert avec la réforme des retraites, en repoussant l'âge légal de départ à 64 ans. Les annonces sur le déficit de la Sécurité Sociale, creusé par la pandémie – et par les profits des labos – laissent présager qu'on va encore nous demander de payer la note. Et, encore et toujours, il y a ces suppressions d'emplois annoncées dans de nombreux groupes, comme dans les fonderies automobiles, alors que l'activité économique repart et que les profits seront au rendez-vous.

Pris entre deux feux, la nécessité de montrer à son électorat et aux patrons qu'il reprend l'initiative, et la crainte de rallumer le bâton de dynamite, le gouvernement hésite. L'abstention a perturbé leur système électoral bien huilé. Mais elle sera vite oubliée.

C'est par la colère sociale, hors de la course électorale et de son agenda, que nous bouleverserons les règles du jeu.

NOTRE PRESSE
version papier, en ligne et
sur les réseaux sociaux :

www.convergencesrevolutionnaires.com



Convergences révolutionnaires



Vers un APLD ?

Jeudi 17 avait lieu la première réunion de négociation sur la mise en place d'un accord dit d' "Activité Partielle de Longue Durée" (APLD). La direction veut pérenniser le recours au chômage partiel lorsque l'activité diminue pour d'autres raisons que le Covid et ici le prétexte repose sur les difficultés d'approvisionnement en semi-conducteurs.

C'est surtout pour augmenter notre flexibilité à l'ouvrage, adapter nos emplois du temps à ses besoins, tout en étant subventionnée par l'argent de nos impôts...

Avec ou sans accord, c'est pile tu perds et face tu perds aussi.

Dans le cadre de ces négociations on nous dit que l'accord permettrait une meilleure indemnisation des ouvriers en chômage partiel mais une moins bonne pour les forfaits jours et des trimestres non comptabilisés pour nos retraites ! Et pour la boîte c'est davantage d'argent public !

Le groupe a encore fait des bénéfices l'année dernière, malgré la crise du Covid. Alors l'argent pour le maintien des salaires de tous, même sans activités, c'est dans ses caisses qu'il faut aller le chercher !

Une alliance Stellantis-Renault ?

Pas au sommet bien sûr, leur concurrence est trop féroce. Mais entre les travailleurs lors des rassemblements du 22 juin devant les usines de Renault Flins et de PSA Sochaux. Au total ce sont plus de 400 salariés de Renault, Stellantis et des sous-traitants qui sont venus dire non aux milliers de suppressions d'emplois en cours dans le secteur automobile.

Encore un pas dans la construction de cette lutte, qui ne pourra pas se faire site par site ou entreprise par entreprise pour gagner mais bien de manière commune !

Nos vies, pas leurs profits

Le 22 juin, la fonderie MBF de St-Claude a été placée en liquidation judiciaire. Deux jours après, une enquête pour « abus de biens sociaux » a été ouverte en raison de « mouvements de fonds suspects de la société MBF vers d'autres entités économiques ». Le président de CMV, actionnaire de MBF et liquidateur de cinq autres entreprises dont GM&S à la Souterraine, accuse lui l'État et Renault d'être responsables de la fermeture de l'entreprise.

En attendant, les 270 salariés qui vont recevoir leurs lettres de licenciements ne se résignent pas. Quatre d'entre eux venus au Touquet pour « remercier » Macron « d'avoir tué MBF » ont été placés en garde à vue ce dimanche. Face aux patrons et aux politiques qui pensent jouer au Monopoly avec nos emplois, il faut interdire les licenciements.

La lutte contre l'uberisation

Ce samedi 26 juin, a été créé le syndicat CGT des livreurs parisiens, il s'agit de la 8^e structure locale de la CGT organisant des livreurs à deux roues. Le 18 juin à

Paris, une manifestation de livreurs posait le problème des agressions, notamment racistes, qu'ils subissent.

Par différents moyens d'organisation et de mobilisation, ces travailleurs, confrontés à leurs employeurs esclavagistes comme UberEats ou Deliveroo, ont bien raison de se battre pour faire valoir leurs droits.

USA : Chauvin est condamné mais la police raciste est toujours là

L'ex-policier Derek Chauvin qui, avait tué en pleine rue l'afro-américain George Floyd à Minneapolis en mai 2020 en le maintenant au sol et en l'asphyxiant sous son genou, a été condamné à 22 ans et demi de prison. L'avocat de la famille Floyd a estimé que « cette condamnation était historique » et constituait « un pas en avant vers la réconciliation entre les communautés ». Cela reste à prouver. S'il est incontestable que cette condamnation d'un policier blanc, exceptionnelle aux États-Unis, est le résultat des manifestations de masse organisées par le mouvement *Black Lives Matter*, il n'en est pas moins vrai que depuis la mort de Floyd au moins une dizaine d'autres noirs ont été abattus par la police sans que personne ne soit poursuivi. Et selon le *Wall Street Journal*, le budget des polices municipales est en augmentation dans une majorité des vingt principales villes du pays. Le bout du tunnel est encore loin.

Féminicides : Valérie Bacot est libre

Condamnée à cinq ans de prison, dont quatre avec sursis, Valérie Bacot est ressortie libre de la Cour d'assises de Saône-et-Loire où cette mère de quatre enfants était jugée pour l'assassinat de son mari. Ce dernier l'avait d'abord violée à l'âge de 12 ans avant de l'obliger à se prostituer et lui faire subir un véritable calvaire au cours de plusieurs décennies, la menaçant de mort à plusieurs reprises. Le ministère public lui-même avait reconnu qu'elle était « très clairement une victime ».

On ne peut que se réjouir de sa liberté retrouvée, sa détention préventive couvrant la peine de prison ferme. Mais la véritable justice aurait été de l'acquitter et de considérer qu'elle avait agi en situation de « légitime défense ». Car l'actualité est pleine d'autres Valérie Bacot qui sont mortes, assassinées par leurs maris, conjoints, concubins ou ex.

Retrouvez les bulletins l'Étincelle sur Facebook :



NPA L'Étincelle - PSA région parisienne

